

**CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE**

Séance du vendredi 15 octobre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/10/15-2/03

---

Commission n° 2 - Administration Générale et Personnel  
Rapporteur : BENARD Michel

---

Commission n° 7 - Finances  
Rapporteur : BALLOT Jacques

---

OBJET : Cession à la SCI du Muguet d'un logement situé à LAGNY-SUR-MARNE.

Le présent dossier a pour objet la cession à la SCI du Muguet, pour le prix de 186 000€, d'un logement situé à Lagny-sur-Marne, 33 rue Pierre Sémard, acquis dans le cadre du projet, désormais abandonné, de prolongement de la déviation de Lagny-sur-Marne par l'ex route nationale 34.

**LE CONSEIL GÉNÉRAL,**

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU l'avis de France Domaine n° 2010-77243V1085 du 2 juin 2010,

Vu la délibération du Conseil général du 28 mai 2010 n° 3/05,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

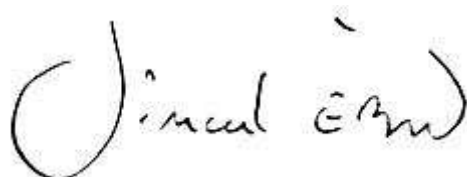
**DECIDE**

Article 1 : d'approuver la cession par le Département à la SCI du Muguet, domiciliée au 40 rue Olivier à Marles-en-Brie (77610), de la parcelle bâtie située à Lagny-sur-Marne, 33 rue Pierre Semard, cadastrée section AY n°2, d'une superficie de 396 m<sup>2</sup>, pour le prix de 186 000 €. La recette sera retracée sur l'action « Voirie-acquisitions et cessions » du domaine « Gestion du patrimoine immobilier ».

Article 2 : d'autoriser le Président du Conseil général, à signer, au nom et pour le compte du Département, l'acte de vente correspondant, destiné à concrétiser cette cession.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ